



Le troisième numéro de l'année 2016 de la Lettre de l'ONAGRI vous offre à côté de ses rubriques périodiques, un premier article qui aborde la filière des viandes rouges brossant ainsi un état des lieux des principales étapes de la filière de l'exploitation agricole jusqu'à la consommation se terminant par les perspectives d'amélioration préalablement établies par le Plan de développement 2016-2020. Le second article traite de la question de la sécurité alimentaire sur la base d'une étude de l'USDA qui se propose de réaliser des estimations et des projections au niveau de l'insécurité alimentaire à une échelle régionale pour 76 pays en développement à l'horizon 2015-2025 et ce à travers deux déterminants précis à savoir

la production locale et la capacité d'importation de chaque pays. A cet effet un regard particulier y est consacré aux pays de l'Afrique du Nord. Les deux notes de lecture qui suivent traitent en premier lieu d'un document réalisé par la FAO considéré comme un guide pour une production céréalière durable qui propose des systèmes agricoles permettant de produire plus avec moins. La deuxième note a trait à un document élaboré conjointement par l'OCDE et la FAO qui expose les perspectives agricoles réalisées par ces deux organismes pour la période 2015-2024. Pour conclure les rendez-vous scientifiques du dernier trimestre de l'année vous sont présentés comme d'habitude.

## *Sommaire*

<i>Articles</i> .....	2
La filière viande rouge en Tunisie : Etat des lieux et perspectives .....	2
La sécurité alimentaire dans le monde à l'horizon 2025 : des objectifs à atteindre, des enjeux à relever.....	6
<i>Notes de lecture</i> .....	9
FAO (2016). Produire plus avec moins en pratique, le maïs-le riz- le blé. Guide pour une production céréalière durable.....	9
OCDE/Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (2015). Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2015-2020. Editions OCDE, PARIS.....	11
<i>Rendez-vous</i> .....	13

## LA FILIERE « VIANDES ROUGES » EN TUNISIE : ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

تعتبر منظومة اللحوم الحمراء في تونس من أهم المنظومات الفلاحية حيث أنها تساهم بنسبة 16% من القيمة الجمالية للإنتاج الفلاحي و42% من قيمة منتجات قطاع تربية الماشية، غير أنها تعتبر منظومة مهمشة وغير منظمة كما أنها تعاني العديد من الإشكاليات. يهدف تشخيص واقع هذه المنظومة وطرح أهم إشكالياتها حاولنا تسليط الضوء على أهم الصعوبات التي تجابهها على مستوى مختلف حلقات سلسلة الإنتاج انطلاقاً من المربي مروراً بالتسويق والتحويل ووصولاً إلى الاستهلاك. فما هو واقع منظومة اللحوم الحمراء في تونس وما هي الحلول المقترحة لإخراجها من أزمتها و ضمان ديمومتها في إطار سياسة الانفتاح على السوق العالمية؟

La filière des viandes rouges représente 37% du PIB agricole, 16% de la valeur de la production agricole totale et 42% de la valeur des produits d'élevage. Le créneau de la production des viandes rouges joue un rôle prépondérant dans l'approvisionnement en protéines animales puisqu'il détient à lui seul une part de 45% de la production totale des viandes. Certes, la viande est un produit de base, considéré comme stratégique du fait de ses enjeux socioéconomiques nationaux et internationaux et ses incidences alimentaires sur le consommateur et sur l'équilibre des différents systèmes de productions agricoles.

### 1. Etat des lieux de la filière

En Tunisie, la filière des viandes rouges englobe les viandes des espèces bovines, ovines, caprines et accessoirement camélines et équines.

#### 1.1. Le cheptel

Géographiquement, le cheptel bovin est localisé essentiellement au Nord du pays (66%). Le cheptel ovin est respectivement localisé au Nord et au Centre. Pour les caprins, leur répartition est presque équilibrée et pour les camélins, plus de 90% du cheptel se trouve au Sud.

Tableau 1. Effectif du cheptel en Tunisie

	265 948 unités femelles de race pure
Bovins	191 920 unités femelles de race locale et croisée
	Total : 457 868 unités femelles
Ovins	3 763 000 unités femelles
Caprins	715 500 unités femelles
Camélins	40 000 unités femelles productives

Source: DGEDA, 2016.

#### 1.2. Les éleveurs

D'après la dernière enquête structure réalisée par le MARHP (2004)<sup>1</sup>, le nombre d'exploitants agricoles qui pratiquent l'élevage est de 274 mille pour l'élevage

ovin, 112 mille pour l'élevage bovin (naissers, naisseurs engraisseurs et engraisseurs), 141 mille pour l'élevage caprin et 2.3 mille pour l'élevage camelin.

La majeure partie des éleveurs est constituée de petits exploitants avec 73% des éleveurs de bovins ayant des exploitations de moins de 10 ha et des troupeaux dont la taille moyenne est de 5 à 6 vaches. Parallèlement, 70% des éleveurs d'ovins ont des exploitations de moins de 10 ha.

#### 1.3. La production

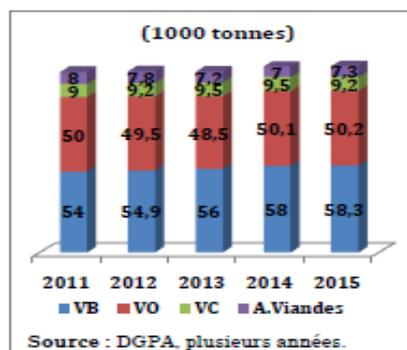
La production de viandes rouges est passée de 109,2 mille tonnes en 2005 à 125 mille tonnes en 2015 avec 47% de viande bovine, 40% de viande ovine, 7% de viande caprine et 6% d'autres types de viandes (caméline, équine,...). La viande bovine provient de taurillons engraisés de race locale, croisée ou importée et des vaches de réforme.

La production de viande ovine provient principalement de la



race Barbarine et de la race queue fine.

**Figure 1. Evolution de la production des viandes rouges en Tunisie**



### 1.4. Le commerce du bétail

En Tunisie on compte 148 marchés aux bestiaux dont 80% sont la propriété des communes<sup>2</sup>.

L'abattage est assuré par 223 abattoirs de taille différente dont 80% ont une capacité de moins de 500 tonnes/an. Ils sont répartis comme suit : 39% au Nord, 43% au Centre et 18% au Sud.

Environ 90% des abattoirs en Tunisie sont gérés par les municipalités et le reste par les privés.

La commercialisation des viandes rouges est assurée par les sociétés de découpe qui achètent et découpent les carcasses puis, les vendent en gros aux bouchers détaillants (8500 bouchers détaillants 95% de la distribution) et aux grandes et moyennes surfaces (147 GMS) ainsi qu'aux restaurants et hôtels (5% de la distribution) (voir fig.2).

### 1.5. La consommation

La consommation des viandes rouges a sensiblement évolué au cours de la dernière décennie.

En 2014, la demande intérieure en viande rouge a atteint 128.9 mille tonnes alors qu'en 2004 elle avait été de 117.6 mille tonnes. Néanmoins, cette consommation suit une variation saisonnière : la demande en viandes ovine et caprine augmente en automne et en hiver tandis que celle des viandes bovines s'accroît en été et au début du printemps. Les pics de consommation sont enregistrés durant le mois de ramadan et lors de l'Aïd-El Idha en particulier pour la viande ovine.

### 1.6. Les importations

En comparant les quantités produites à celles consommées, un certain déficit est observé essentiellement pour la viande bovine. Ce déficit est généralement comblé par l'importation de taurillons maigres, des agneaux pour l'AID, de viandes rouges réfrigérées et congelées.

La quantité de viande rouge importée en 2015 a été de 1500 tonnes de viande bovine, 780 tonnes de viande ovine et 13001 têtes de taurillons pour satisfaire à la fois les besoins du marché local et ceux de l'hôtellerie et de la restauration.

**Tableau 2. Importation de taurillons et de viande en 2015**

<b>Taurillons</b>	13001 têtes	
<b>Ovins</b>	0 têtes	
<b>Viande Bovine</b>	congelée	800 tonnes
	réfrigérée	700 tonnes
	<b>Total</b>	<b>1500 tonnes</b>
<b>Viande Ovine</b>	congelée	400 tonnes
	réfrigéré	380 tonnes
	<b>Total</b>	<b>780 tonnes</b>

Source : DGPA, 2015.

## 2. Les difficultés de la filière

Plusieurs facteurs limitent la filière des viandes rouges et en particulier celle de la viande bovine. Parmi ces difficultés on peut citer :

### 2.1. Au niveau de la production

-La variabilité de la production fourragère d'une année à l'autre et d'une région à l'autre en raison des aléas climatiques est l'un des facteurs limitants qui génère une instabilité des effectifs et par la suite de la production. Cette contrainte oblige l'éleveur à s'orienter vers des aliments composés dont le coût de production ne cesse d'augmenter suite à l'évolution des prix des matières premières importées.

-L'absence de valorisation des sous-produits agricoles.

-Un faible encadrement des éleveurs ayant pour conséquence une technique d'engraissement peu adéquate.

-Une faible productivité des races choisies en comparaison avec celle d'autres pays (faible nombre de veaux sevrés par vache et par an). Pour les bovins le Maroc devance la Tunisie avec 220 kg par tête contre 149.1 kg de viande par tête. Dans le cas de la France la productivité des ovins est de 18 kg de viande par tête alors qu'en Tunisie elle est de 13.5 kg par tête et 15 kg par tête dans le cas du Maroc.

-Une identification insuffisante des animaux d'élevages (marquage, tatouage, boucles code-

<sup>2</sup> DGPA.



barres,...) à des fins de traçabilité.

-Insuffisance et irrégularité de l'offre de veaux à engraisser.

-Taille réduite des ateliers d'engraissement.

-L'avènement de certaines maladies contagieuses ces dernières années.

-Une absence de races à viande et un faible effectif des races mixtes (190 mille têtes).

-Le morcellement des terres et la dispersion du cheptel en petits troupeaux menacent l'intensification du secteur de l'engraissement (faible effectif et absence de superficie adéquate).

-Une quasi-absence de valorisation des vaches de réforme (absence de tradition d'engraissement des femelles réformées et destinées à la boucherie).

-Le manque d'organisations professionnelles liées au secteur et la faible intégration des produc-

**Tableau 3. Productivité du cheptel en Tunisie**

Cheptel	Productivité
Bovins	149.1 Kg/tête
Ovins	13.5 Kg/tête
Caprins	11.7 Kg/tête
Camelins	50.6 Kg/tête

Source : OEP, 2014.

teurs en groupements ou sociétés mutuelles des services agricoles pour faire face aux différents problèmes de la filière.

**2.2. Au niveau des marchés aux bestiaux**

-L'existence d'un nombre important de marchés aux bestiaux (148

marchés) mais mal équipés et souffrant de l'absence de contrôle au niveau des prix et de l'hygiène des animaux (voir fig.2).

-La présence d'une multitude d'intervenants (intermédiaires) qui ne sont pas identifiés et qui affectent le prix final à la consommation.

-L'absence d'outils d'observation et d'enregistrement des différentes transactions (pas de transparence).

-L'absence d'une grille de classification des animaux sur pieds.

**2.3. Au niveau des abattoirs**

-L'abattage clandestin et prématuré des animaux dont le poids ne dépasse pas les 300 kg en l'absence de respect de la réglementation en vigueur et des normes sanitaires.

-Aucun abattoir ne dispose d'un agrément sanitaire.

-Les ateliers de découpe et les équipements, ainsi que les moyens de transport de la viande faisant partie du circuit « traditionnel » ne répondent pas aux normes exigées. Ils se caractérisent par une insuffisance d'équipement et de contrôle sanitaire, et une absence de réglementation de découpe et de catégorisation de la viande (il n'existe pas de système de classification de carcasse ni d'enregistrement qui permette d'assurer leur traçabilité.).

-Néanmoins, le circuit « moderne » autour des ateliers de découpe industriels est bien aménagé.

Parmi les 10 ateliers de découpe qui existent et qui sont aussi des grossistes ; 9 ateliers disposent d'un agrément sanitaire (voir fig.2).

**2.4. Au niveau de la consommation**

La consommation nationale annuelle de viande rouge par habitant est de 12,3 kg/habitant/an. Cette valeur est insuffisante en comparaison avec d'autres pays tels que la France qui est classée 8è en EU et dont la consommation annuelle de viande est de l'ordre de 28 kg/habitant /an.

Cette faible consommation de viande rouge est due aux :

- i) Changements des habitudes alimentaires suite à la détérioration du pouvoir d'achat du consommateur tunisien au cours de ces dernières années,
- ii) L'augmentation des prix de vente des viandes rouges (+20% entre 2011 et 2012) qui est due à la faible performance de la filière
- iii) L'absence de critère de classification,
- iv) Coût de production très élevé
- v) Commerce clandestin du bétail avec les pays voisins.

Par ailleurs, le développement du secteur avicole qui a représenté en 2014, 60% du marché des viandes (200 mille tonnes) avec des prix de vente plus abordables et une bonne catégorisation a favorisé la consommation des viandes blanches au détriment des viandes rouges.

### 3. Perspectives de la filière

Atteindre l'équilibre entre consommation et production tout en fournissant une viande saine, nutritive et à prix raisonnable exige une promotion de la filière. A cet effet, plusieurs objectifs ont été fixés dans le cadre du Plan de Développement de la filière des viandes rouges (2016-2020) et dont on peut citer :

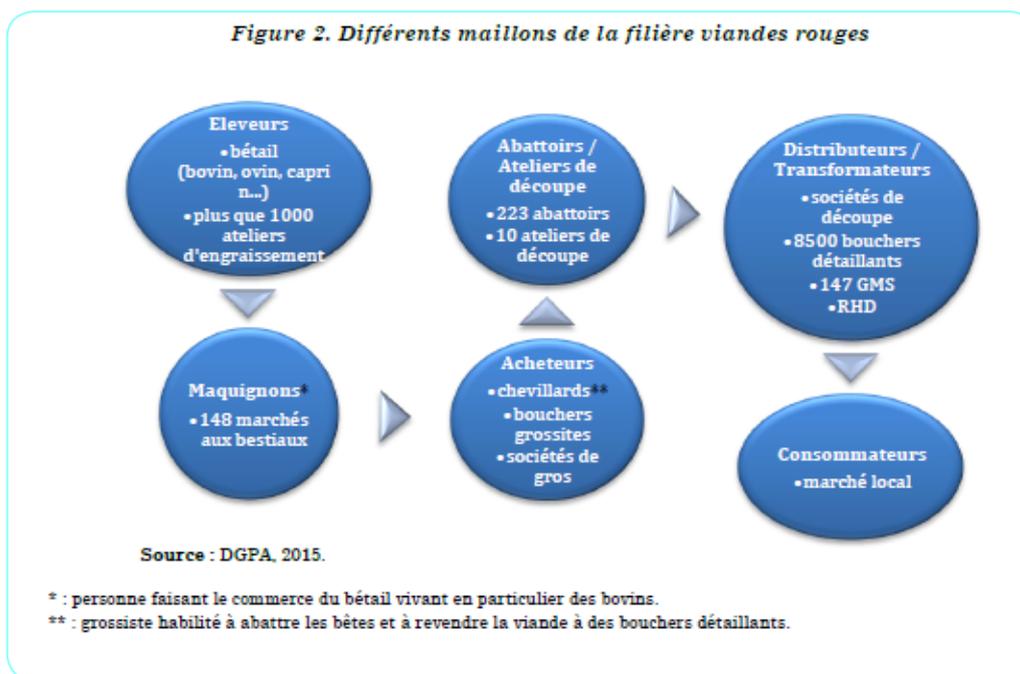
-L'accroissement de l'effectif du cheptel en particulier celui des bovins de race mixte et la valorisation des unités femelles de fin de carrière.

-L'augmentation de la productivité et de la production pour attendre 133.8 mille tonnes de viandes rouges bovines en 2020.

-La répartition et l'augmentation du nombre des ateliers d'engraissement ;

-L'augmentation du poids à l'abattage des bovins

-La diminution et la mise à niveau des marchés aux bestiaux et des abattoirs pour atteindre respectivement 83 marchés et 51 abattoirs au lieu de 148 marchés et 223 abattoirs ainsi que la mise à niveau des circuits de distribution<sup>3</sup>.



<sup>3</sup>Source : OEP

Sources :

Les organismes auprès desquels ont été récupérées les données citées dans ce document sont les suivants :

- Direction Générale de la Production Agricole (DGPA).
- Direction Générale Des Etudes et du Développement Agricoles (DGEDA).
- Office de l'Élevage et des Pâturages (OEP).
- Groupement Interprofessionnel des viandes rouges et du Lait (GIVLait).
- Institut National de la Statistique (INS)

## La sécurité alimentaire dans le monde à l'horizon 2025 : des objectifs à atteindre, des enjeux à relever

يمثل الأمن الغذائي في العالم التامى تحديا كبيرا علاوة على دوره الأساسي في مكافحة الفقر وخاصة في المناطق الريفية. فكتيرا ما اعتبر الإنتاج الغذائي والقدرة على التوريد من أهم محددات الأمن الغذائي وبذلك فإن القدرة على الإنتاج المحلي لدى العديد من البلدان تلعب دورا هاما في الأمن الغذائي وخاصة في المناطق التي تعتمد على الإنتاج المحلي للحبوب على غرار آسيا وجنوب صحراء إفريقيا. غير أن القدرة على تمويل الواردات تلعب دورا حاسما في مناطق أخرى على غرار أمريكا اللاتينية ومنطقة البحر الكاريبي وشمال إفريقيا مما يضطر هذه البلدان من تغطية جزء كبير من حاجياتها باللجوء إلى السوق العالمية.

في هذا الإطار قام فريق من الباحثين في الاقتصاد في وزارة الفلاحة الأمريكية بتناول هذه المسألة من أجل إجراء تقديرات وتوقعات لنسبة الأمن الغذائي على المستوى الإقليمي ولـ 76 بلدا في طور النمو في أفق 2025. ولقد أبرزت النتائج أن بلدان شمال إفريقيا هم في مأوى من اندحام الأمن الغذائي رغم تأثر مردودية إنتاجها الفلاحي بالتغيرات المناخية ونقص المياه ولكنه تبقى أمام مخاطر الأسواق لاعتمادها على التوريد لتغطية حاجياتها.

La question agricole s'est vue ramenée au premier plan des priorités internationales depuis l'émergence de la crise de 2008. Celle-ci a révélé des conséquences relatives au désinvestissement dans l'agriculture, qui devient manifeste depuis de nombreuses années. Rappelons que cette montée tenait autant à des causes conjoncturelles, à l'instar de la sécheresse et l'emballement des marchés, qu'à des causes structurelles comme la baisse des investissements et le plafonnement des rendements. D'autant plus, certaines politiques économiques ont contribué à réduire la part agricole dans les budgets publics, conséquence des politiques d'ajustement structurel imposé par le FMI, ayant conduit à un recul du financement public de l'agriculture. Encore, les politiques agricoles se trouvent remises en cause, en raison des problèmes de la malnutrition qui persistent encore dans plusieurs régions de la planète. Cette conjoncture n'a pas laissé la communauté internationale indiffé-

rente et de nombreuses réactions ont vu le jour. Toutefois, cette mobilisation qui s'est manifestée dans les hautes sphères internationales, foisonnant plusieurs initiatives n'a pas fait montre de résultats satisfaisants.

Ainsi, pour le monde en développement, la sécurité alimentaire constitue un enjeu majeur et un défi, outre son rôle primordial dans la lutte contre la pauvreté et plus particulièrement la pauvreté rurale. En effet, il a été souvent considéré que les deux principaux déterminants de la sécurité alimentaire, sont la production d'aliments et la capacité d'importation. La performance en matière de production interne chez certains pays joue un rôle important dans la sécurité alimentaire, particulièrement pour les régions qui dépendent de leur production céréalière locale, à l'instar de l'Asie et de l'Afrique Sub-saharienne. Néanmoins, la capacité de financer les importations est d'autant déterminante dans des régions de l'Amérique Latine, des Caraïbes et de l'Afrique du Nord,

appelées à couvrir une grande part de leurs besoins, en faisant recours au marché mondial. Dans ce cadre, une équipe du Service de Recherche Economique du Département de l'Agriculture aux Etats Unis, s'est penchée sur cette question en vue de conduire des estimations et des projections du niveau de l'insécurité alimentaire à une échelle régionale et pour 76 pays en développement sur l'horizon temporel 2015-2025. Les résultats ont été présentés dans un rapport intitulé « International Food Security Assessment , 2015-2025 » qui constitue la base de l'analyse développée dans ce qui suit.

On estime que 38 parmi les 76 pays couverts par l'étude, ont pu atteindre l'objectif établi en 1996, celui de réduire de moitié le nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire en 2015. Au cours de la prochaine décennie, la part de la population souffrant d'insécurité alimentaire pour ces 76 pays devrait passer de 13,4% en 2015 à 15,1% en 2025. Tel est l'un des messages clés adressés par cette étude.



Le rapport retraçant l'étude distingue entre deux principaux déterminants de la sécurité alimentaire pour chaque pays : la production locale et la capacité d'importation. En effet, la performance de la production intérieure joue le rôle le plus important, en particulier pour les pays qui dépendent le plus de leurs récoltes locales, surtout en matière de céréales, contrairement à d'autres régions comme l'Amérique Latine et les Caraïbes et l'Afrique du Nord, largement tributaires des importations de ressources alimentaires, telles que les céréales. Les travaux conduits dans ce rapport se sont basés sur des estimations et des projections du nombre d'individus menacés d'insécurité alimentaire au niveau régional et dans de nombreux pays en développement. Quoique la part de la population en situation d'insécurité alimentaire tende à diminuer à travers les différentes régions, on dénote un certain écart de distribution, où certains pays ont des niveaux de consommation en dessous du seuil nutritionnel de 2100 calories par personne et par jour. Toutefois, les pays de la région de l'Afrique du Nord, ne seraient pas assujettis à de l'insécurité alimentaire, en dépit d'un certain niveau de dépendance alimentaire.

<sup>1</sup>Le rapport élaboré par le Département d'Agriculture américain (USDA) ci-dessus mentionné n'a pas considéré la Libye dans son analyse comme partie intégrante de l'Afrique du Nord.

De même la situation de la sécurité alimentaire devrait s'améliorer pour les populations de l'Amérique Latine et des Caraïbes. La démarche suivie dans ce travail s'est basée sur un exercice de modélisation en vue d'évaluer la sécurité alimentaire à l'échelle internationale sur la base de données historiques de 2013 ou 2014 (actualisées en mars 2015), ayant permis ainsi de calculer des indices de sécurité alimentaire. Les produits couverts comprennent trois groupes de produits : les céréales, les racines et tubercules et un groupe 'autres produits' pour le reste des produits constituant la diète. La conversion faite est basée sur le contenu en calories. Des projections ont été conduites pour la consommation et l'accès à l'alimentation, pour 76 pays à revenu faible à moyen de l'Afrique sub-saharienne, de l'Afrique du Nord, de l'Amérique Latine et des Caraïbes et de l'Asie en utilisant les données de la FAO pour ce qui est des estimations de la production et de l'importation et du FMI et de la Banque Mondiale pour ce qui est des données macro-économiques. Le modèle élaboré permet d'analyser l'écart entre les projections des disponibilités alimentaires et le seuil nutritionnel par habitant.

#### **Un regard sur l'Afrique du Nord<sup>1</sup>**

La région de l'Afrique du Nord avec ses quatre pays, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et l'Égypte, continue à être à l'abri de l'insécurité alimentaire.

Ces pays comptent avec des niveaux de consommation moyens, mesurés en calories par habitant comparables à ceux des pays à revenu élevé, en raison essentiellement de politiques de subventions alimentaires, en particulier pour les produits dérivés de céréales. La production de céréales en Algérie, au Maroc, et en Tunisie dépend étroitement des aléas climatiques et sont sujets aux irrégularités de précipitations.

En effet, la pénurie d'eau est le défi majeur de ces régions.

L'Égypte, le pays le plus peuplé de la région avec 88 millions d'habitants, a augmenté son programme d'aide alimentaire ciblée en 2014 en élargissant son système de rationnement. Près d'une vingtaine de produits, y compris le pain et la viande, à des prix subventionnés, ont permis d'améliorer l'accès à une alimentation meilleure et diversifiée. Quoique les niveaux de consommation moyens de tous les groupes de revenu aient été au dessus du seuil nutritionnel, la consommation a manifesté une légère tendance à la baisse durant les dernières années. Contrairement à ses voisins, l'Égypte repose sur l'agriculture irriguée, avec des rendements pouvant atteindre 6,3 tonnes par hectare pour le cas des céréales, soit environ quatre fois plus élevés que les rendements moyens de ses voisins pour les trois dernières années. Néanmoins, l'Égypte n'a pas été en mesure d'améliorer da-



vantage ses rendements et étant donné la rareté de l'eau à l'échelle de la région, le gouvernement soutient les efforts visant à accroître la productivité de l'eau et de la terre.

Des variétés à haut rendement sont introduites et des investissements dans des techniques post-récoltes, de transport, de stockage, à l'instar des silos devraient conduire à une production de céréales supérieure et à une gestion améliorée de l'offre. La production céréalière du Maroc est essentiellement pluviale et donc extrêmement variable, vu que la région est aussi sujette à la sécheresse. Le pays dépend fortement des importations de blé. Les prix du blé local sont stabilisés par le gouvernement via un mécanisme de subvention. Et quoique les subventions destinées à certains produits aient été retirées, comme dans le cas du carburant, le blé continue à être subventionné.

L'Algérie est également de plus en plus dépendante des importations de blé, avec une moyenne de 70 % de la consommation intérieure sur la période 2010-2015. Grace aux recettes d'exportation du pétrole, le pays s'avère en mesure de financer les importations alimentaires. Toutefois, les changements au niveau des prix ont un impact immédiat sur la sécurité alimentaire, étant donné un coefficient budgétaire de l'alimentation (part du budget alloué à l'alimentation)

de près de 43%. Parallèlement, l'Etat continue à subventionner le pain, les produits laitiers, le lait, le sucre et l'huile.

Quant à la Tunisie, le niveau de consommation a augmenté au cours des dernières années, s'agissant du niveau le plus élevé en céréales (en équivalent grain) dans la région. La production reste fortement tributaire des aléas climatiques et loin de couvrir les besoins de la demande interne. Les importations représentaient 55 pour cent de l'approvisionnement en céréales en 2014, alors que la filière céréales demeure fortement administrée. Les prix sont fixés à pratiquement tous les stades, reflétant la stratégie de sécurité alimentaire adoptée dans le pays qui est destinée à assurer une stabilité sociale. Dans ce but, des compensations quasiment universelles sont versées aux opérateurs économiques intervenant dans la filière via la Caisse Générale de Compensation (CGC) ce qui dénote d'un mécanisme de régulation qui se révèle de plus en plus coûteux.

Les quatre pays d'Afrique du Nord étudiés devraient continuer à être à l'abri de l'insécurité alimentaire, les niveaux de consommation en Algérie et en Egypte devraient diminuer de plus de 10% au cours de la prochaine décennie. Le Maroc subirait une certaine augmentation de la consommation. Toutefois,

aucun changement n'a été projeté pour le cas de la Tunisie. Malgré les augmentations de production projetées dans les quatre pays en raison de l'augmentation des rendements et une relative extension des superficies, les importations devront aussi continuer à augmenter pour satisfaire la demande. Néanmoins, pour le cas de la Tunisie, l'extension des superficies ne peut s'avérer réalisable, compte tenu de la contrainte terre, d'où la nécessité d'œuvrer vers une augmentation de la production appuyée par le progrès technique et plus de productivité des facteurs.

**Tableau 1. Disponibilités alimentaires et écarts alimentaires dans la région de l'Afrique du Nord**

Année	Production de céréales	production de racines (Equiv. grain)	Importations (Equiv. grain)	Aides alimentaires reçues (Equiv. grain)	Disponibilité alimentaire globale
1000 tonnes					
2006	35,766	1,731	25,714	58	60,735
2007	28,114	1,62	29,476	28	62,702
2008	29,457	1,977	32,451	39	64,008
2009	39,91	2,055	29,699	22	65,246
2010	31,748	2,328	34,183	41	66,501
2011	35,194	2,641	37,51	60	67,644
2012	33,604	2,826	33,114	43	68,703
2013	35,664	2,951	40,442	43	69,746
2014	32,371	2,938	38,328	49	69,631
Projections				Ecart alimentaire	
2015	35,969	2,881	37,237	0	70,807
2020	37,727	3,245	41,772	0	73,245
2025	40,231	3,519	45,482	0	73,913

Source : Stacey et Murray (2015), International Food Security Assessment, 2015-2025, GFA-26, U.S. Department of Agriculture, Economic Research Service.

Références

Rosen, Stacey, B. Meade, and A. Murray. International Food Security Assessment, 2015-2025, GFA-26, U.S. Department of Agriculture, Economic Research Service, June 2015.



## Notes de lecture

Cette rubrique se donne pour objectif de faire connaître à un public large intéressé, des contributions marquantes dans le domaine de l'agriculture et des politiques agricoles et ce dans un esprit d'échange et de réflexion, à partir de nouvelles parutions : ouvrages, documents de travail, etc., récemment parus et susceptibles d'enrichir les connaissances et la compréhension et susciter de la réflexion autour de questions pertinentes.

### FAO (2016). Produire plus avec moins en pratique, le maïs- le riz- le blé. Guide pour une production céréalière durable.

Cet ouvrage de 110 pages se veut une contribution à un monde futur meilleur sans faim ni pauvreté, sans chômage et sans inégalités. Il se fixe comme objectif de préserver la production céréalière maïs, blé et riz qui sont les piliers de la sécurité alimentaire mondiale tout en améliorant les rendements dans les pays où la production devrait augmenter pour nourrir une population mondiale en croissance. Pour ce faire il préconise un nouveau modèle de production céréalière à la fois très productif et durable sur le plan environnemental. Il s'agit en fait d'une nouvelle vision récemment adoptée par l'ONU ou Objectifs de Développement Durable (ODD) soit un guide de la FAO permettant de produire plus avec moins. Ce document comprend quatre chapitres ainsi présentés : Le premier chapitre aborde le lien avec les céréales considérées comme base de l'alimentation à l'échelle mondiale. En effet, eu égard aux dangers qui menacent la

planète avec les dérèglements climatiques, une demande annuelle mondiale en céréales qui devrait atteindre les 3.3 milliards de tonnes en 2050 et des rendements en baisse il faudrait intensifier la production céréalière de façon durable tout en préservant les ressources naturelles. Sont exposés dans ce chapitre des concepts et des pratiques du modèle produire plus avec moins ainsi que des politiques, des institutions et technologies permettant de relever ce défi tout en insistant sur la pro-

ductivité et la diversification de la production notamment chez les petits exploitants permettant d'obtenir des aliments plus riches en éléments nutritifs. Le second chapitre fait l'objet d'une analyse sur la durabilité de la production céréalière où il est question de reconfigurer les systèmes de production agricole dans le monde ce qui favoriserait une alimentation et une agriculture fondées sur cinq composantes complémentaires à savoir : l'agriculture de conservation, la santé des sols, les cultures et



variétés améliorées, la gestion efficiente de l'eau et la protection intégrée.

Des propositions : de systèmes agricoles qui produisent plus avec moins sont examinées dans le troisième chapitre à travers des exemples concrets qui illustrent la mise en pratique de ce type de systèmes choisis dans les pays en développement de toutes les régions du monde (Asie, Afrique, Amériques latine et centrale etc.)

Le quatrième chapitre est consacré à la voie à suivre pour passer à une intensification durable de la production végé-

tales sachant que les modèles choisis sont très avantageux lorsqu'ils sont adaptés aux spécificités des contextes agroécologiques et socio économiques.

Pour ce faire, la transition au modèle «Produire plus avec moins» devrait passer par dix recommandations citées dans le document ; sa mise en œuvre et sa généralisation supposent un environnement politique, juridique et institutionnel favorables nécessitant le concours de plusieurs actions à la fois dont un soutien accru aux agriculteurs, une action concertée à tous les niveaux et une participation active des pouvoirs

publics, des organisations internationales, de la société civile et du secteur privé.

Enfin ce rapport, présente un ensemble de lignes directrices bien définies, servant de guide, et avec une panoplie d'exemples, il énonce clairement les principes pour la production durable. Il pourrait être ainsi considéré comme un précieux outil pour les décideurs et les agents du développement.



## OCDE/Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (2015). Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2015-2024. Editions OCDE, Paris.

Cette édition des « Perspectives Agricoles » est la vingt et unième élaborée par l'OCDE et la onzième préparée conjointement avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Elle présente des projections à l'horizon 2024 pour les principaux produits agricoles, les biocarburants et le poisson, sachant que le rapport 2015 comprend un chapitre spécial sur le Brésil.

Il est important de mentionner que selon les auteurs les projections de référence présentées visent, non pas à prédire l'avenir, mais à présenter un scénario plausible de ce qui pourrait se passer compte tenu des hypothèses retenues au sujet des conditions macroéconomiques, de l'orientation actuelle des politiques agricoles et commerciales, des conditions météorologiques, des tendances lourdes de la productivité et de l'évolution des marchés internationaux.

Les projections décrites et analysées sont celles de la production, de la consommation, des stocks, des échanges et des prix des différents produits agricoles pour la période comprise entre 2015 et 2024. En règle générale, l'évolution des marchés est re-

présentée par le taux de croissance annuel ou la variation en pourcentage entre l'année 2024 et la période de référence de trois ans, 2012-14.

Constitué de trois chapitres, ce document développe dans le 1er chapitre dit « spécial » une vue d'ensemble des Perspectives Agricoles 2015-2024., appuyé par des encadrés présentant les hypothèses en matière macroéconomique et politique. Les sujets étudiés sont tout d'abord les divergences entre les marchés des productions végétales et animales en 2014. Dans un autre temps, le rapport présente la croissance de la consommation qui reste toujours la plus forte dans les régions du monde en développement et c'est pour cette raison que le Brésil fut choisi dans ce document pour une étude plus approfondie au niveau du second chapitre.

Suite à ce passage, le document présente les tendances et perspectives de l'agriculture brésilienne ainsi que les effets des politiques gouvernementales sur les marchés agricoles brésiliens pour finalement conclure avec les enjeux de ce pays.

C'est au dernier chapitre qu'un aperçu par produit fut réalisé.

Ces produits stratégiques sont les céréales, les oléagineux et produits oléagineux, les viandes et les produits laitiers, le poisson, les biocarburants et le coton très présents au Brésil.

Puis des annexes sur ces produits à travers le monde ont été présentées sur autant de tableaux que de produits. Il s'agit en réalité de projections mondiales sur ces dits produits.

Il est noter que la subdivision de ces tableaux à été faite sur la base suivante ; d'abord le produit à l'échelle mondiale débutant par une estimation de 2012 à 2014 puis évoluant année après année jusqu'à 2024.

La seconde partie de ces tableaux présente les résultats pour les pays dit « développés » la troisième sur les pays dits « en voie de développement » puis en dernier lieu pour l'OCDE.

A noter que les projections et les tendances sont présentées dans l'annexe statistique du rapport.

En conclusion notre choix s'est fixé sur ce document vu la qualité de la synthèse faite par les experts de la FAO et de l'OCDE sur l'évolution des secteurs et filières stratégiques pour la Tunisie à savoir les céréales, le lait, les viandes et le poisson et



cela sur une période allant de 2015 à 2024.

Notre choix a été consolidé par le contenu riche en hypothèses macroéconomiques et politiques sur l'ensemble de la décennie à venir (2015-2024), le tout appuyé par des tableaux chiffrés selon la zone géographique étudiée. Toutes ces analyses tiennent compte de l'évolution

de la démographie, de la valeur du dollar, de l'inflation du prix de l'énergie, des politiques publiques, de l'investissement responsable dans l'agriculture, bref d'un ensemble d'indicateurs qui peuvent aider à l'établissement d'une politique agricole basée sur des constats et perspectives étudiés notamment sur la situation et les changements des

régions parmi les plus influentes du monde à savoir l'Union européenne et les États-Unis.

La richesse de ce document en informations, chiffres, indicateurs, perspectives et autres en font un outil et un document incontournable pour les acteurs du monde agricole notamment les décideurs.

## Les rendez-vous

Cette rubrique vous propose les dates des évènements des prochains mois (congrès, colloques, séminaires, foires, etc.) en Tunisie et à l'étranger.

Date	Foire /salon	Lieu
02 oct – 05 octobre 2016	<b>SAUDI AGRICULTURE</b> Salon de l'agriculture, de l'irrigation et de l'agro-alimentaire	Riyadh (Arabie Saoudite) / Riyadh International Exhibition Centre
04 oct – 07 octobre 2016	<b>SIMA-SIPSA ALGÉRIE</b> Salon mondial des fournisseurs de l'agriculture, de l'élevage, de l'agro-alimentaire et de l'agroéquipement	Alger (Algérie) / Palais des Expositions d'Alger
04 oct – 07 octobre 2016	<b>SIPSA-AGRISIME &amp; SIPSA-AGROFOOD</b> Salon international de l'élevage, du machinisme agricole et de l'agro-industrie	Alger (Algérie) / Palais des Expositions d'Alger
09 oct –	<b>BIONORD</b> Salon de produits bio	Hanovre (Allemagne) / Deutsche Messe Hannover
12 oct – 16 octobre 2016	<b>BURSA AGRICULTURE</b> Salon de l'agriculture, des pépinières, des produits frais	Bursa (Turquie) / Tüyap Bursa International Fair and Congress Center
13 oct – 23 octobre 2016	<b>OLMA</b> Salon suisse de l'agriculture et de l'alimentation	Saint-Gall (Suisse) / Olma Messen St. Gallen
19 oct – 22 octobre 2016	<b>SIAT</b> Salon international de l'investissement agricole et des technologies	Tunis (Tunisie) / Parc des expositions du Kram
19 oct – 21 octobre 2016	<b>ELMIA AGRICULTURE LIVESTOCK &amp; TECHNOLOGY</b> Salon professionnel international des machines agricoles et du bétail	Jönköping (Suède) / Elmia exhibition halls
19 oct – 22 octobre 2016	<b>AQUA SUR</b> Salon international de l'aquaculture	Puerto Montt (Chili) / Puerto Montt
21 oct – 24 octobre 2016	<b>VIVEZ NATURE PARIS</b> Salon de l'agriculture biologique et des produits au naturel	Paris (France) / Paris Event Center - La Villette
26 oct – 28 octobre 2016	<b>AGRITECH VENICE</b> Salon international des technologies agricoles	Venise (Italie) / Pala ExpoVenice
26 oct – 27 octobre 2016	<b>MELIORACJE</b> Salon professionnel du drainage et de l'irrigation, des installations pour l'eau, de l'infrastructure et des	Sosnowiec (Pologne) > Expo Silesia Exhibition Centre



	équipements de contrôle des inondations	
<b>27 oct – 29 octobre 2016</b>	Salon International de l'Environnement	Tunis (Tunisie) / Parc des expositions du Kram
<b>01 nov – 03 novembre 2016</b>	<b>MOROCCO FOODEXPO</b> Salon international de l'alimentation et de l'agriculture au Maroc	Casablanca (Maroc) / Parc d'Exposition de l'Office des Changes (CICEC)
<b>07 nov – 09 novembre 2016</b>	<b>AGWATEC SPAIN</b> Salon international de l'agriculture et des technologies de gestion de l'eau	Séville (Espagne) / Palacio de Exposiciones y Congresos - Fibes
<b>09 nov – 11 novembre 2016</b>	<b>AGROEXPOSIBERIA</b> Salon professionnel international de l'agriculture et de l'élevage	Novosibirsk (Russie) / Novosibirsk Expocentre
<b>09 nov – 10 novembre 2016</b>	<b>JSMed2016</b> L'Ecole Supérieure des Ingénieurs de l'Équipement Rural (ESIER) Medjez el Bab organise le 09 et 10 Novembre 2016 les Journées Scientifiques de La Medjerda (JSMed 2016)	Tunisie
<b>16 nov – 20 novembre 2016</b>	<b>ADANA AGRICULTURE FAIR</b> Salon de l'agriculture, de l'élevage, de la volaille et des produits laitiers	Adana (Turquie) / Tüyap Adana International Exhibition and Congress Center
<b>17 nov – 20 novembre 2016</b>	<b>FIP ANGOLA</b> Salon de la pêche et de l'agriculture	Luanda (Angola) / Feira Internacional de Angola
<b>18 nov – 19 novembre 2016</b>	<b>FISH CANADA / WORKBOAT CANADA</b> Salon de la pêche commerciale	St. John's, Terre-Neuve (Canada) / Mile One Centre
<b>23 nov – 26 novembre 2016</b>	<b>ALGERIA FOODEXPO</b> Salon international de l'alimentation, de l'hôtellerie, des produits, équipements et machines de l'agriculture	Alger (Algérie) / Palais des Expositions d'Alger
<b>01 dec – 04 décembre 2016</b>	<b>SIFEL AGADIR</b> Salon international professionnel de la Filière Fruits & Légumes au Maroc	Agadir (Maroc) / Agadir Parc Expo



Observatoire National de l'Agriculture

30 Rue Alain Savary, 1002 Tunis

Site Web: <http://www.onagri.tn>

Téléphone (+216) 71-801-055/478

Télécopie : (+216) 71-785-127

E-mail : [onagri@iresa.agrinet.tn](mailto:onagri@iresa.agrinet.tn)